



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

TECHNIQUE

Honte à notre direction !!!

Jeudi 14 janvier, 2 salariés technique ont été reçu en entretien préalable en vue d'une sanction de 2° degré pouvant aller jusqu'au licenciement !!!

Mais que c'est il passé de si grave pour en arriver là ????

Ils ont tout simplement émarginé une feuille de présence à un stage pour la journée entière, alors qu'il étaient en RTT l'après midi!!!

Un véritable crime organisé !!!

Surtout que leur chef d'équipe, les avait bien pointé en RTT!!!!

Donc pas d'enrichissement personnel ou de tentative d'escroquerie de la part de ces salariés comme le laisse sous entendre les responsables maintenance bus et atelier spécialisé !

Là où un responsable, digne de ce nom, aurait été trouver le salarié pour savoir pourquoi il s'était trompé et l'inviter à plus de vigilance à l'avenir, les « responsables » des services techniques, sous le couvert de la direction, sont directement passés par la case sanction !!!

Faisant une totale abstraction du dialogue social!!!

